

Note additionnelle¹

Parfois l'addition est salée... Nous sommes dans un temps d'après-coup comme nous avons coutume de dire, nous psychanalystes, après-coup qui se manifeste ici par un passage à l'écrit.

Les effets d'annonce d'une « troisième » — à écrire justement comme vous voudrez — rencontrent un écho « tonitruant », selon l'expression de mon collègue et ami Jean-Louis Meurant. Je voudrais ici réagir à ces échos et faire référence à celui qui en est la traduction la plus littérale, le texte intitulé *Acte et convocation*². Dans ce texte les auteurs en appellent à une association qui s'articulerait par une diffusion et un échange d'écrits. Cela n'est pas sans me rappeler la conclusion d'un certain Jacques Lacan dans sa lettre dite « aux Italiens » : « tout doit tourner autour des écrits à paraître³ », en référence à une proposition « d'une passe à l'entrée » dans une école de psychanalyse qui ne verra jamais le jour.

Marchons-nous sur ces traces ? Le « comme-Un » d'un dispositif de passe à inventer est, comme disent les auteurs, l'effet à entendre d'un retournement de la situation actuelle. Inutile ici de revenir sur cette situation qualifiée de « délétère » par mes soins, terme repris par les auteurs. Il existe une « bande » (moebienne ?) qui se trouve traversée par cet enjeu, dont les auteurs du texte précité. À eux et à quelques autres, je m'autorise ici de porter quelques interpellations.

Primo, l'équivalence qui s'insinue entre « institutionnalisation » et « déclaration administrative » d'une association selon la loi de 1901 me paraît, à défaut d'être erronée, un tantinet exagérée et c'est un Marseillais qui vous le dit ! Dois-je rappeler ici qu'une « bande » a fortiori « moebienne » peut fort bien par le fait « s'institutionnaliser » sans s'être déclarée à la Préfecture de police ; l'obsessionnel dans sa procrastination en sait un bout... Évitions donc cette « cage du narcissisme » dans laquelle s'enferme ce dernier, comme le note le bon docteur Lacan.

Le « non institutionnalisé » est pour nous une référence majeure qu'il

¹ Il s'agit de la note additionnelle au texte « En dehors des limites de la loi » parue dans les *Carnets* de l'EPSF n° 79, 2011, écrite le 23 janvier 2011 et présentée à la réunion publique du Collège de la passe le 12 mars 2011.

² « Appel et convocation », proposition d'argument rédigée le 24 janvier 2011 par Marie-Ange Baudot, Jean-Paul Bucher, Bertrand-François Gérard, Élisabeth Lagarde rejoints par Cécile Drouet, *La lettre du passant* n° 2, janvier 2011.

³ J. Lacan, « Note italienne », *Autres Écrits*, Paris, Seuil, 2001, p. 311.

s'agit de traiter... avec vigilance comme le souligne Cécile Drouet⁴. De ce réel qui insiste, l'écrire relève d'une gageure... C'est pourtant là, dans cet effet « troisième » qui se passe de la seconde manquante que nous sommes attendus.

Alors oui, écrire « l'a-troisième » a sa pertinence, reprenant par l'apostrophe qui fait coupure, la virgule qui s'efface d'une école de la psychanalyse barrée côté *lettre lacanienne* (remarque de Bertrand Gérard).

Reprenons les choses à... l'envers :

En quoi déclarer une association ferait institutionnalisation ? Elle ne serait que ce que nous en ferions, donnant un cadre repérable et faisant nomination d'un « collectif » au travail. En quoi cette nomination n'autoriserait-elle pas un sujet de l'individuel ? La seule condition qui, à défaut de garantie absolue, pourrait faire « garde-fou » à cette pente institutionnelle (« très noire » dirait un skieur aguerri) est d'inscrire d'emblée dans ses statuts sa dissolution. Non comme une possibilité mais en tant qu'acte... Dissolution concomitante à la fin de l'exercice de l'équipe actuelle du Collège de la passe qu'elle soutiendrait (ce terme de « soutien », comme le souligne Gilbert Hubé, mérite sans doute d'être discuté par ailleurs). En serions-nous réduits à faire « pilier » voire « mur maître dans cette architecture discursive⁵ » comme dirait Bertrand Gérard ? La réponse est claire : c'est non.

Non à ce qui ne serait prétexte à faire lien social. Notre travail, s'il doit ex-sister, est un travail de fourmi laborieuse : analyse de l'impasse de *la lettre lacanienne* qui par son vote du « moratoire » nous aura rendu un grand service : au terme de deux ans d'errance liée au passage à l'acte de l'équipe sortante, cette lettre, qui s'est privée d'un dispositif de passe accusé de tous les maux révèle aujourd'hui sa face cachée : le roi est nu. C'est en revenant aux sources et/ou reprise des travaux des dix ans d'un Collège de la passe commun à deux associations que nous pourrions donner chance à de l'inédit dont la force subversive (se passer de l'association) implique une « troisième ». N'en soyons pas dupes : au risque de me répéter, elle sera toujours la « première » ; à un détail près : elle se passe de la seconde.

Nous en arrivons ici au deuxième point que je voudrais traiter. Ce travail qui nous attend participe aujourd'hui d'un franchissement en deux temps : une intervention en réunion publique suivie d'un texte que nous pourrions rendre « fondateur », à une condition : qu'il ouvre son champ à un nouveau public, qu'il réponde à l'attente suscitée par une annonce faite en réunion publique. Ici, nous sommes « hors des limites de la loi », aux antipodes de ce qui pourrait faire adhérence. Un lieu-dit, ouvrant à une destination pour l'heure inconnue, qui nous échappe. Ainsi, j'entends « l'analytique » qui fait de la « politique » (pourquoi ne pas mettre au travail une association conçue comme ensemble vide avec des

⁴ Citation depuis une correspondance collective par e-mail, inédite, janvier 2011.

⁵ B.-F Gérard, Architectures discursives, Paris, ed. *La lettre lacanienne*, 2009.

éléments épars comme fondateurs ?)

Dois-je citer ici un autre renversement opéré par les auteurs du *Manifeste pour la psychanalyse*⁶ : passer de la cité de la psychanalyse à la psychanalyse dans la cité sans en tirer pour autant la même conclusion ; la psychanalyse n'a pas vocation insurrectionnelle, voire révolutionnaire. Soyons subversifs cela me suffit.

Le style à forger pourrait s'inspirer plutôt aujourd'hui d'une équipe qui pratiqua en son temps la dissolution comme arme politique : l'internationale situationniste où un certain Guy Debord avait en son temps dans ces années soixante-huitardes su provoquer un certain renversement.

Si cette « association » ex-siste, elle ne peut opérer que dans le champ de « l'association libre » chère à Freud. Pour cela il y faut du tiers, ce qui relève du désir de l'analyste.

J'en appelle donc au-delà ou en deçà de notre diffusion écrite à un travail soutenu par la parole (à entendre ici aussi, si vous le désirez avec son a privatif). Un lieu public d'échanges, une mise à ciel ouvert, un travail en « live » qui pourrait se tenir les dimanches matins suivant les samedis du Collège. Ce travail « adossé » à l'expérience commune ne ferait pas soutien mais coupure voire autre bord d'une bande de Moebius.

Je nous souhaite bonne route dans notre « petite entreprise qui ne connaît pas la crise » comme l'a chanté le regretté Alain Bashung. C'est un pari... Aurons-nous l'audace de le tenter sans pour autant « faire tapis » car, dans cette fin de partie de poker autant menteur que beckettienne, chacun demeurerait cela s'entend, de rester libre de ses attaches institutionnelles, si j'ose dire, si tel est son désir. C'est à ce prix-là que l'addition ne sera pas trop salée et que « la lettre du passant » ne restera pas en souffrance.

⁶ *Manifeste pour la psychanalyse*, ouvrage collectif, Paris, La fabrique, 2010.